



## LANCEMENT DE LA CONCERTATION PRÉALABLE À L'ABROGATION DE LA DIRECTIVE TERRITORIALE D'AMÉNAGEMENT (DTA) DE L'ESTUAIRE DE LA LOIRE

La DTA de l'estuaire de La Loire en vigueur depuis 2006 est devenue caduque après l'abandon de plusieurs de ses projets structurants, notamment les projets d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, celui d'extension du grand port maritime (GPM NSN) sur le site de Donges-Est et l'arrêt programmé de la centrale thermique de Cordemais.

Mis en ligne le 17 février 2021

L'Etat a annoncé le lancement de la concertation environnementale préalable à l'abrogation de la directive territoriale d'aménagement (DTA) de l'estuaire de la Loire jusqu'au 31 mars 2021. Chacun est invité à participer à cette concertation qui se déroulera sous forme dématérialisée en raison de la crise sanitaire.

Plus d'infos sur [www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/dta-concertation-environnementale-prealable-a5550.html](http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/dta-concertation-environnementale-prealable-a5550.html) 

Crédit photo : pixabay



 RETOUR À LA LISTE






## Les Touches

### **Commune de les Touches**

4 place de la Mairie  
44390 Les Touches

 02 40 72 43 80 CONTACTEZ-NOUS

### **Horaires :**

#### **Lundi**

9h - 12h30 et 14h - 17h

#### **Du mardi au vendredi**

9h - 12h30

#### **Le samedi**

9h - 12h